



Pâtisserie de Davy LELONG,  
fondateur de Lelong Cake,  
distribué par le Kaova Café,  
Lyon (69).

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Protéger et accompagner  
l'initiative entrepreneuriale.

 Entrepreneurs  
de la Cité

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE



# La mission d'Entrepreneurs de la Cité

Contribuer à une société plus inclusive en protégeant, grâce à la micro-assurance, les personnes exclues du monde de l'emploi – chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté – qui créent leur entreprise.

## Une fondation reconnue d'utilité publique créée par :



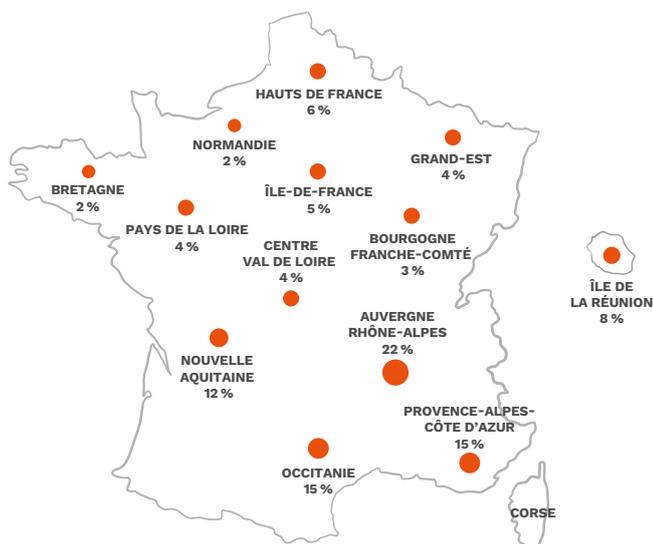
## Profil des entrepreneurs soutenus :

**85 %** étaient demandeurs d'emploi

**42 %** de femmes

**1 sur 2** en situation de handicap

## Entrepreneurs de la Cité, une couverture nationale :



# Le mot du Président



Laurent des BREST, Président d'Entrepreneurs de la Cité

**« Au long de cette année 2019, toutes nos parties prenantes se sont mobilisées collectivement pour protéger les créateurs d'entreprises et les aider à pérenniser leur propre emploi. »**

Avec un bel évènement qui a démontré toute la raison d'être de notre Fondation et l'importance de notre mission : l'accueil par les équipes d'Entrepreneurs de la Cité du 20 000<sup>e</sup> entrepreneur sur le plateau de gestion !

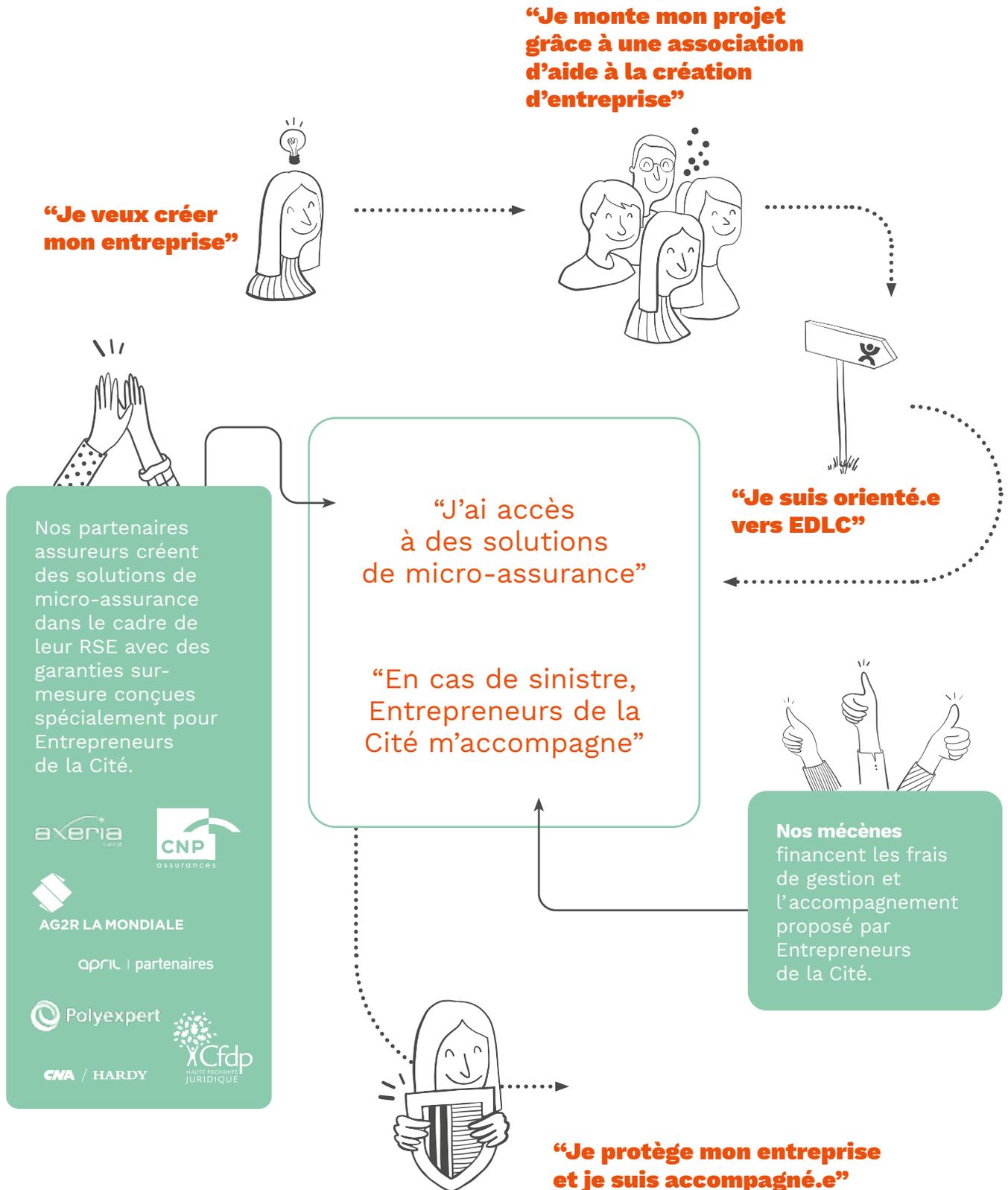
Victor Hugo avait pour habitude de dire que *"rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue"*. Le besoin d'assurance inclusive est plus que jamais nécessaire pour encourager l'entrepreneuriat et accompagner les micro-entrepreneurs dans l'accès à l'assurance.

J'ose donc dire que l'heure est venue d'aller plus loin dans les services et la protection de ces bâtisseurs de projets.

Et nous serons plus forts en réunissant plus largement encore les acteurs de cet univers de l'assurance dans lequel les garanties proposées et les tarifs solidaires sont mis en œuvre avec une conscience humaniste bien ancrée.

Enfin, un grand merci aux associations d'aide à la création d'entreprises, aux équipes et bénévoles d'Entrepreneurs de la Cité, aux partenaires-assureurs et mécènes, pour leur remarquable implication et l'expression motivante au quotidien de leur espérance de jours radieux pour nos micro-entrepreneurs !»

# La micro-assurance, comment ça marche ?



# Des solutions de micro-assurance...



Les garanties essentielles pour protéger au mieux les entrepreneurs et leur activité à des tarifs solidaires :

- La Multirisque Professionnelle.
- La Responsabilité Civile Professionnelle.
- La Responsabilité Civile Décennale.
- La Prévoyance.
- La complémentaire santé pour les remboursements de frais médicaux.
- Une information juridique offerte à tous les assurés.

Une prime annuelle moyenne, par adhérent, de **290 euros** (hors assurance décennale) ; et de **1357 euros** pour la décennale.

## Choix des solutions de micro-assurance :

**58 %**

La Multirisque Professionnelle

**29 %**

La complémentaire santé

**27 %**

La Prévoyance

**18 %**

La RC décennale

**6 %**

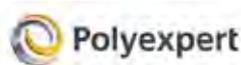
La RC Professionnelle

### Nouveauté 2019 : les permanences juridiques gratuites

Maître **Alain CURTET**, avocat en droit des affaires du cabinet **Curtet Compliance**, s'est engagé aux côtés d'Entrepreneurs de la Cité : ainsi, en 2019, ce sont 25 entrepreneurs qui ont été conseillés et accompagnés gratuitement, par téléphone ou au siège, sur des questions juridiques liées à leur activité professionnelle.

# ... et un service de prévention des risques : Local Sécur'

Local Sécur' est un service d'audit de risques du local professionnel réalisé par un expert en bâtiment. Avant de signer son bail commercial, un entrepreneur peut faire appel gratuitement à un des experts Polyexpert sur toute la France.



**94 %** de taux de satisfaction

En 2019, près de 40 entrepreneurs ont pu bénéficier d'une expertise gratuite.

## Parole de bénéficiaire

« Quand j'ai entendu parler d'Entrepreneurs de la Cité, j'ai vu qu'ils proposaient des tarifs plus intéressants que les autres assureurs. Ils m'ont bien renseignée sur les risques de mon activité. Comme je travaille de chez moi et que je fais des salons de mariage, j'avais besoin d'une assurance professionnelle complète. Les offres d'EDLC sont les plus adaptées aux besoins des auto-entrepreneurs, surtout lorsqu'on démarre son activité! »



**Nawel ZERMINI, créatrice de robes de mariée et de soirée, Lyon (69)**



# L'impact social de la micro-assurance

Entrepreneurs de la Cité propose, non seulement des solutions d'assurance professionnelle à des tarifs accessibles aux créateurs d'entreprise, mais dispose d'un plateau de gestion social et solidaire qui accompagne les entrepreneurs dans l'accès à l'assurance et en cas de sinistre.

Une étude\*, menée par Lucile Véran de l'université Lyon III, auprès des assurés d'Entrepreneurs de la cité, a évalué l'impact social de l'action de micro-assurance et sa contribution au développement du projet entrepreneurial.

\*Étude menée auprès de 200 micro-entrepreneurs en décembre 2017.

## Impact depuis sa création en 2007

- **21200 micro-entrepreneurs** ont été accueillis.
- 7200 bénéficiaires sur toute la France ce qui représente **7760 emplois**.

## Impact sur la pérennité

**85 %** | le taux de survie post-sinistre.

## Impact social

**85 %** | des bénéficiaires étaient demandeurs d'emploi dont 1/2 était au chômage depuis plus d'un an.

**26 %** | n'auraient pas pu s'assurer s'ils n'avaient pas bénéficié de la micro-assurance.

**9 %** | des bénéficiaires sont issus d'un quartier « politique de la ville ».

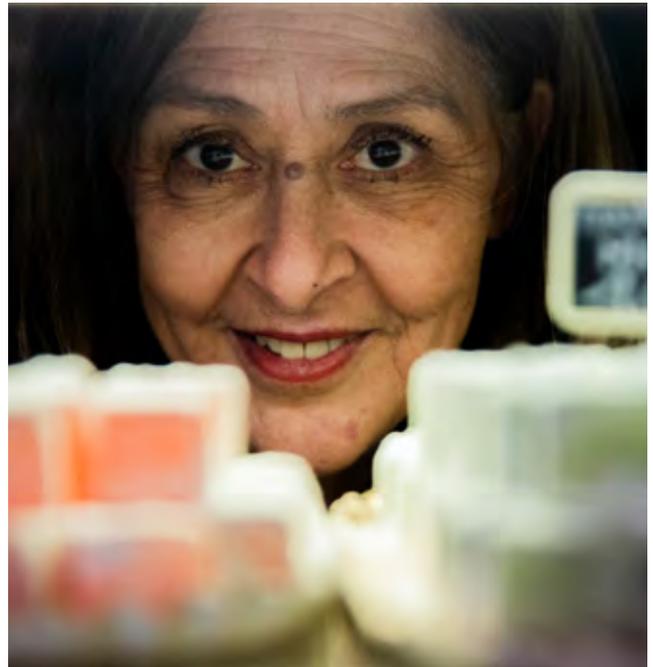
## Impact sur le développement de l'entreprise

**83 %** | ont le sentiment de bien protéger leur entreprise grâce à la micro-assurance.

**71 %** | estiment que la micro-assurance contribue au développement de l'entreprise.

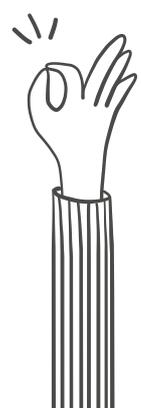
**75 %** | estiment qu'Entrepreneurs de la Cité est différent des autres assureurs.

## Parole de bénéficiaire



«J'ai décidé de créer Lika Gourmand à 58 ans, à la suite de problèmes de santé. À cause de cela, beaucoup de personnes ont refusé de financer et accompagner mon projet. Chez Entrepreneurs de la Cité, j'ai été bien accueillie, malgré mon âge et mon état de santé, et j'ai finalement pu ouvrir mon entreprise et l'assurer: c'était un soulagement psychologique et sécuritaire pour moi! Je conseille EDLC à tous et j'espère pouvoir rester assurée chez eux le plus longtemps possible.»

**Malika BEDROH,**  
gérante d'un salon de thé,  
Oullins (69)



# Temps forts 2019

## Janvier 2019

### **Renforcement de l'inclusion sociale en micro-assurance : une protection des entrepreneurs du bâtiment en cas d'arrêt maladie**

Afin de renforcer l'inclusion en assurance et la protection des micro-entrepreneurs, EDLC, en partenariat avec CNP Assurances, a intégré les métiers du bâtiment dans les activités éligibles à son contrat Prévoyance. Ainsi, en cas d'accident, d'hospitalisation ou d'arrêt maladie, les entrepreneurs du bâtiment recevront donc 30€ par jour d'indemnités, en complément du régime général. Une importante évolution pour EDLC, puisque près de 1 entrepreneur assuré sur 5 exerce une activité dans le BTP.

« CNP Assurances est partenaire d'EDLC en micro-assurance depuis 12 ans et a fait évoluer la garantie prévoyance pour permettre une plus grande inclusion des micro-entrepreneurs. Les équipes CNP Assurances ont eu particulièrement à cœur de trouver la meilleure façon de donner un accès à ses garanties en cas d'arrêt de travail à la quasi-totalité des activités professionnelles y compris celles du bâtiment. Nous sommes fiers d'être aux côtés d'EDLC ! »



**Laure CHÂTEL,**  
**Directrice Grand Âge**  
**Autonomie,**  
**CNP Assurances**



## Mars 2019

### **EDLC au Forum TPE de la Banque de France**

Le 13 mars 2019, EDLC a marqué sa présence au Forum TPE de la Banque de France, en accueillant les porteurs de projet sur son stand et en participant à la table-ronde sur le thème: « Quelles offres multidimensionnelles et partenariales pour les créateurs d'entreprises? ». L'occasion de faire découvrir aux entrepreneurs présents, la force d'un réseau de partenaires engagés. Sur son stand, EDLC a également fait connaître son offre en insistant sur l'importance de l'accompagnement, qui permet une pérennité des entreprises bien supérieure à la moyenne: or, à peine 30% des créateurs d'entreprise se font accompagner.

## Juin 2019

### **Avec Entrepreneurs du Monde, renforcer l'inclusion des plus démunis**

Depuis 2018, l'association Entrepreneurs du Monde soutient les personnes vulnérables ou précaires, en France, dans leurs démarches de création d'entreprise, grâce au programme ICI (Incubation – Création – Inclusion). EDLC s'est associé à ce dispositif et contribuera à l'accompagnement proposé pour l'inclusion socio-économique des porteurs de projets, en les formant aux risques de la micro-entreprise et aux bénéfices d'une protection en micro-assurance.



# Temps forts 2019

## Septembre 2019

### Lancement d'un projet-test avec l'ADIE pour renforcer la protection en santé des micro-entrepreneurs

Entrepreneurs de la Cité a travaillé avec l'ADIE, Viasanté, mutuelle d'AG2R LA MONDIALE et CNP Assurances à la mise en place d'une offre destinée aux entrepreneurs de l'ADIE, pour que ces derniers puissent avoir accès à une solution adaptée de complémentaire santé ainsi qu'à une prévoyance en cas de maladie. Le projet-test a été lancé dans 5 départements et sera déployé par étape sur tout le territoire, si l'expérimentation est probante.



« Le groupe AG2R LA MONDIALE est partenaire à la fois d'EDLC et de l'ADIE depuis plusieurs années – VIASANTÉ, la mutuelle d'AG2R LA MONDIALE, a donc été très heureuse de s'associer à nouveau à EDLC et à l'ADIE pour que tous ensemble, nous puissions contribuer à une meilleure prise en charge de la santé et de la prévoyance des micro-entrepreneurs en France. Avec la volonté de s'engager dans une démarche sociale et solidaire, VIASANTÉ a conçu une solution d'assurance santé adaptée aux bénéficiaires de l'ADIE en cohérence avec la politique de RSE du groupe AG2R LA MONDIALE. »



**Christine VIGNES,**  
**Directrice Recherche**  
**et Développement,**  
**Viasanté Mutuelle**

## Octobre 2019

### EDLC membre du jury #TalentsBGE 2019

La Fondation Entrepreneurs de la Cité a été honorée de participer à l'édition 2019 du Concours Talents BGE, premier concours régional et national de la création d'entreprise, qui récompense chaque année 100 porteurs de projets partout en France. En 2019, 400 candidats ont tenté de remporter un prix dans une des 8 catégories du concours. Membre du jury dans la catégorie "Commerce", Entrepreneurs de la Cité a eu la joie de primer Fleurivore, premier bouquet de fleurs comestible et ornemental, parmi les 15 finalistes nationaux!



## Novembre 2019

### Belle évolution de l'antenne EDLC à La Réunion: + 20 %!

Avec une croissance de 20%, la micro-assurance s'ancre sur le territoire Réunionnais. Un travail main dans la main avec les réseaux d'aide à la création d'entreprise (BGE, ADIE, Active Réunion, Initiative Réunion, Le CARé...), et avec les ambassadeurs d'EDLC, Alain BARBIER et Olivier MOREAU. Le Crédit Agricole, principal mécène d'EDLC sur l'île, a ouvert les portes de toutes ses caisses locales à nos ambassadeurs afin de leur permettre de présenter la micro-assurance auprès de ses administrateurs. Le partenariat avec Polyexpert sur le service Local Sécur' a, quant à lui, fait un bond de + 44 %.



# Bilan de l'activité en 2019

**+13%** d'entrepreneurs accueillis

**2 237** entrepreneurs accueillis et informés en 2019.

**685** nouveaux bénéficiaires en 2019: 647 nouveaux assurés (+1%)

**131** sinistres traités en 2019.

**43 ans** Moyenne d'âge des assurés 2019.

**Clin d'œil au 20 000<sup>e</sup> entrepreneur** accueilli par EDLC depuis sa création: **Magali SEGUIN**, créatrice d'accessoires zéro déchet (13).



20% ● Bâtiment

18% ● Autres services

12% ● Services aux professionnels

11% ● Commerces ambulants

11% ● Commerces sédentaires

10% ● Services à la personne

7% ● Esthétique

6% ● Restauration

3% ● E-commerce

2% ● Artisans

**Secteurs d'activité des entrepreneurs 2019**

## Partenariat avec l'AGEFIPH: prouver que handicap peut rimer avec entrepreneuriat.

Les personnes handicapées rencontrent des difficultés d'accès face au marché de l'assurance. C'est pour cette raison que l'AGEFIPH et la Fondation EDLC ont souhaité faciliter l'inclusion en assurance des entrepreneurs en situation de handicap. Grâce à ce partenariat, les créateurs d'entreprise financés par l'AGEFIPH bénéficient d'une prise en charge totale de la micro-assurance pendant 2 ans.

- **15%** des créateurs d'entreprise de France soutenus par l'AGEFIPH sont assurés par Entrepreneurs de la Cité.
- Taux de pérennité post-sinistre: **85%**.

«J'ai dû renoncer à mon activité pour cause d'inaptitude médicale. J'ai beaucoup été soutenue par l'hypnose durant mon parcours de retour à la santé, ce qui m'a amené à envisager une reconversion dans ce domaine. L'AGEFIPH a financé mon accompagnement par BGE en tant que travailleuse handicapée ainsi qu'une partie de mon installation. EDLC, en tant que micro-assurance, a sécurisé ma protection santé. Je suis très sensible aux valeurs sociales et solidaires défendues par EDLC et encore plus au fait d'être soutenue par des professionnels de l'accompagnement d'entrepreneurs.»



**Caroline PÉNIN ANTIDE,** Praticienne en hypnose et Accompagnante en développement personnel (31)

# Nos partenaires d'aide à la création d'entreprise

Seuls les entrepreneurs accompagnés par un réseau d'aide à la création d'entreprise ou ayant été financés par un micro-crédit ou prêt d'honneur peuvent accéder à la micro-assurance. Entrepreneurs de la Cité travaille donc en collaboration étroite avec les acteurs de la création d'entreprise qui font partie des piliers de la mise en œuvre de nos actions.

**Plus de 300 associations en France prescrivent la micro-assurance.**



« En 2019, l'ADIE a souhaité renforcer son partenariat avec Entrepreneurs de la Cité en facilitant la distribution, par nos conseillers, du service Local Sécur' et de la solution de micro-assurance décennale pour les entrepreneurs du BTP. Ces services sont désormais directement disponibles sur notre Espace Clients. Par ailleurs, dans le cadre du développement d'une offre de complémentaire santé, nous envisageons également de proposer à nos clients la souscription de la prévoyance d'EDLC, nous permettant ainsi de compléter notre gamme de solutions de protection des risques. »



**Bruno GAUTIER,**  
Directeur du Développement,  
ADIE

# Nos partenaires financiers

## Partenaires privés :



## Partenaires publics :



**Le club de mécènes Rhône-Alpes :** Arcades / Fondation de l'Olivier, Audit et Conseil Entrepreneurs, Bruno Lamy, JP Claveranne, Curtet Compliance, Didier Pierron-Dpi, Ernst & Young, Fondation Bullukian, Fontanel Groupe, Grant Thornton, Hyphen Conseil, ID Sournac, Insign, Kyoterra, Office National Lyon Bugeaud, S.A Bizouard-Goubert, Sier S.A.S, Toupargel, Yuko B.

« Nous sommes particulièrement fiers d'être partenaires de la Fondation Entrepreneurs de la Cité, dont la création a été initiée en 2006 par Bruno Rousset, fondateur d'APRIL et d'Evolem. Cet engagement durable qui contribue à protéger les créateurs d'entreprises les plus modestes en proposant une solution de micro-assurance dédiée, s'inscrit naturellement dans notre logique d'accompagnement des entrepreneurs et dans les valeurs humaines que nous portons. »



**Nicolas ROUSSET,**  
Directeur Général Délégué,  
Evolem

# Gouvernance

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités dotées chacune d'un Conseil d'Administration :

- La Fondation, reconnue d'utilité publique
- L'Association des Assurés qui met en œuvre l'intermédiation en assurance entre les assurés et les compagnies d'assurance

En 2019, EDLC a eu le plaisir d'accueillir au sein du conseil d'administration de la Fondation, Sylvie Bonneau, responsable du programme TPE à la Banque de France, en remplacement de Jean-Pierre Claveranne. Côté Association des assurés, Frédérick François, directeur Marketing d'Axeria Prévoyance et Dominique Gros, ancien président de Polyexpert, ont intégré le conseil d'administration.

**Le Conseil d'Administration** est composé de 3 collèges et du commissaire du gouvernement :

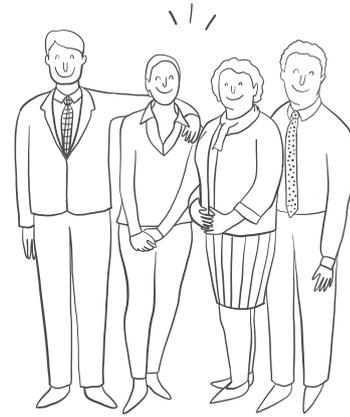
## Collège des membres fondateurs

- **April Group**, représenté par **Romain GODEFROY**, Président Directeur Général d'Axeria IARD
- **La Banque Postale**, représentée par **Mouna AOUN**, Directrice des marchés Mass market & spécifiques
- **CNP Assurances**, représentée par **Laure CHÂTEL**, Directrice Grand Âge Autonomie
- **AG2R LA MONDIALE**, représentée par **Philippe DABAT**, Directeur Général Délégué
- **CFDP Assurances**, représentée par **Laurent des BREST**, Président

« C'est avec un immense plaisir que j'ai appris, en juin 2019, mon élection au conseil d'administration de la Fondation des Entrepreneurs de la Cité au sein du collège "personnalités qualifiées". Mes relations avec EDLC ont toujours été très actives pour soutenir les entreprises les plus fragiles. Résolument tournée vers l'accompagnement des TPE-PME durant mon parcours professionnel, cette élection m'a rapprochée un peu plus de la micro-assurance ! Être élue au conseil d'administration d'EDLC constitue un honneur pour moi et un réel engagement pour le monde des micro entreprises, finances et assurances. »



**Sylvie BONNEAU,**  
**Chargée de mission TPE-PME**  
**à la Banque de France**



## Collège des personnalités qualifiées

- **Patrice GARNIER**, ancien Président de **France Active Investissement**
- **Marc NABETH**, Directeur Digital & Innovation, **Valmen Consulting**
- **Jean-François CARETTE**, Secrétaire général, **Groupe Polyexpert**
- **Frédéric BARDEAU**, Fondateur de **Simplon.co.**
- **Sylvie BONNEAU**, chargée de mission TPE, **Banque de France**

## Collège des partenaires économiques et sociaux

- **La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes**, représentée par **Pascal CHARRIÈRE**, Directeur de l'Économie sociale
- **La fédération nationale des plateformes Initiative FRANCE**, représentée par **Marc OLAGNON**, Délégué Général Adjoint
- **France Active**, représentée par **Jean-Dominique BERNARDINI**, Responsable Marketing Création d'Entreprise
- **Réseau BGE**, représenté par **Alexandra GUITTON**, Responsable partenariats
- **Fédération Crésus**, représenté par **Jean-Louis KIEHL**, Président

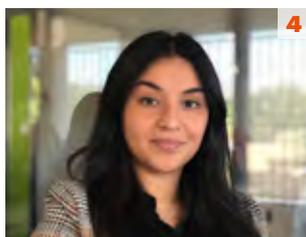
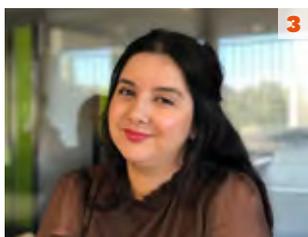
## Commissaire du gouvernement

- **David ROCHE**, Sous-préfet chargé des missions de la politique de la ville pour le Rhône

**L'Association des Assurés** est gouvernée par le Conseil d'Administration :

- **Luc MAYAUX**, Président, Professeur des Universités
- **Bruno BELIN DE CHANTEMELE**, Avocat
- **Jean-Bernard COFFY**, Ancien directeur de la Gouvernance et du Partenariat de Pôle Emploi
- **Maud LIARAS**, Consultante, Docteur en droit
- **Frédérick FRANÇOIS**, Directeur marketing chez Axeria Prévoyance
- **Dominique GROS**, Ancien Président du Groupe Polyexpert

# En 2019, nouvelle organisation de l'équipe!



En 2019, l'équipe d'Entrepreneurs de la Cité, s'est renforcée avec l'arrivée d'un nouveau conseiller junior, la création d'un poste de Directeur du développement, et l'évolution de deux conseillers seniors à des postes de responsable.

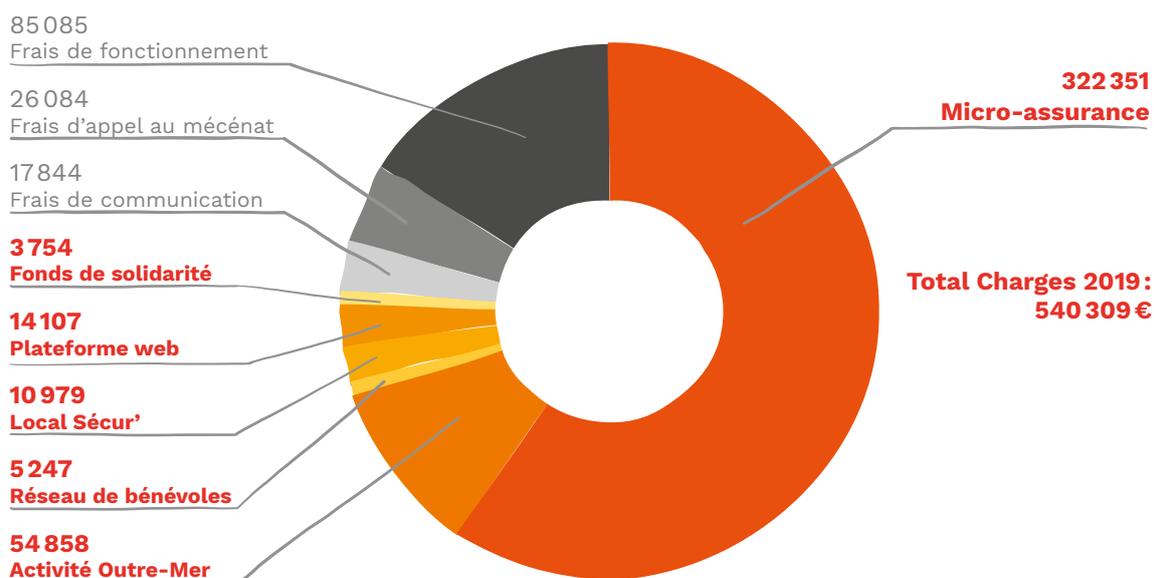
L'équipe est maintenant constituée de:

**Hayat BOAIRA** – Déléguée générale  
**Nathalie RAUCH** (1) – Directrice du développement  
**Abdel KEBBABI** (2) – Responsable projets et assureurs  
**Narjisse BOUGHANEMI** (3) – Responsable de gestion  
**Kenza EL GUAROUR** (4) – Conseillère micro-assurance  
**Chloé LOUIS** – Chargée de mission à la Réunion  
**Lucie BONAURE** – Conseillère junior micro-assurance  
**Fatih DONMEZ** – Conseiller junior micro-assurance  
**Laurine DIAS** – Assistante de direction

Et aussi nos 21 bénévoles.

## Rapport financier 2019

La Fondation Entrepreneurs de la Cité dispose d'une dotation initiale inconsumptible qui a rapporté 136 453 € de revenus de placement en 2019. Ces revenus financent les frais de fonctionnement, de communication et d'appel au mécénat, permettant de recueillir les ressources financières pour la réalisation des missions sociales.



Les comptes d'Entrepreneurs de la Cité sont certifiés chaque année par un Commissaire aux comptes du groupe Deloitte-In Extenso.



«J'ai adhéré chez Entrepreneurs de la Cité  
car j'aime les valeurs que la Fondation  
incarne: la proximité avec ses adhérents,  
l'accompagnement qu'elle propose,  
son soutien aux métiers de l'artisanat.»

Davy Lelong, pâtissier



## Entrepreneurs de la Cité

Reconnue d'utilité publique

169, avenue Roger Salengro  
69100 Villeurbanne  
T 04 37 24 52 70  
F 04 37 24 52 79  
[contact@entrepreneursdelacite.org](mailto:contact@entrepreneursdelacite.org)

Antenne à La Réunion  
c/o BGE  
43, rue du Moufia  
Résidence Mercure  
97490 Sainte-Clotilde  
T 02 62 28 33 26

 [EntrepreneursDeLaCite](https://www.facebook.com/EntrepreneursDeLaCite)

 [FondationEDLC](https://twitter.com/FondationEDLC)

[www.entrepreneursdelacite.org](http://www.entrepreneursdelacite.org)

 **Entrepreneurs  
de la Cité**

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE